

Comme chaque année, la municipalité met en œuvre avec le centre communal d'action sociale (CCAS), un plan canicule de prévention.

Le recensement des personnes vulnérables, basé sur le principe du volontariat, permettra l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement de telles circonstances et de prodiguer aides et conseils auprès des personnes inscrites.

La vigilance doit rester générale, le coup de chaleur est un danger sérieux et peut toucher tout le monde ! Les personnes âgées, souvent celles fortement isolées, doivent retenir l'attention de tous. Si vous avez connaissance d'une personne en difficulté, n'hésitez pas à lui transmettre cette information ou à la signaler auprès du CCAS.

COUPON-RÉPONSE PLAN CANICULE

Nom : _____ **Prénom :** _____
Date de Naissance : _____
Adresse : _____

Escalier / Etage : _____ **Code :** _____

Téléphone (obligatoire) : _____

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence (parent, ami, voisin, gardien,...) :
.....

Je demande mon inscription sur le registre exclusivement limité à la mise en œuvre du plan d'alerte canicule.

Date : Lu et approuvé, Signature (*) : _____

(*) Cas échéant, nom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande avec l'accord de la
Personne :

NB : En cas de changement de situation, la personne inscrite sur le registre nominatif (ou son représentant légal) informe le CCAS. A tout moment, vous ou votre représentant légal pouvez renoncer à cette inscription.

Les services municipaux mettant en œuvre le traitement du registre communal respecteront la confidentialité des données personnelles. Ces éléments seront uniquement communiqués aux services de la Préfecture en cas de canicule ou toute autre situation impliquant la mise en œuvre d'un plan d'urgence et/ou d'alerte.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives, vous avez également le droit de vous opposer à tout moment à figurer dans ce fichier. L'inscription au registre est facultative.

Ce document est à retourner au :

CCAS
97 bis boulevard Henri Barbusse
91210 DRAVEIL
Tél : 01.69.52.78.88
Fax : 01.69.42.85.78
Courriel : courrier@mairiedraveil.fr